

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
DE LYON

---

*Année 1869.*

—  
(NOUVELLE SÉRIE.)  
—

TOME DIX-SEPTIÈME

---

PARIS  
F. SAVY, LIBRAIRE  
rue Hautefeuille, 24.

—  
28 Décembre 1869.

EXTRAITS  
DES  
PROCÈS-VERBAUX

---

*Séance du 11 janvier 1869.* — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 1868 est lu et adopté.

Le dîner annuel de la Société linnéenne est fixé au lundi 25 courant.

M. Hedde donne lecture d'un travail ayant pour objet l'histoire et l'appréciation du Darwinisme. Après avoir formulé en quelques mots l'idée même du système de Darwin, M. Hedde fait voir que cette idée n'était pas nouvelle dans la science. Buffon, Robiquet, du Maillet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire avaient affirmé la variabilité des espèces; quelques-uns même croyaient à leur mutabilité; mais, en général, les preuves qu'ils apportaient à l'appui de leur opinion, manquaient de la rigueur scientifique exigée en pareille matière.

Darwin a le mérite d'avoir observé et coordonné un grand nombre de faits. En reprenant la thèse de ses devanciers, il l'a étayée sur une base solide.

En définitive les lois de la variabilité spécifique sont acquises à la science. Dans quelles limites s'accroît cette variabilité? est-elle assez élastique pour déterminer la transformation d'une espèce dans une autre? C'est l'opinion de Darwin, que M. Hedde défend en citant les autorités scientifiques qui s'y sont ralliées. En 1865, M. Dumortier, un de nos membres, tout en rendant justice aux travaux de Darwin, contestait la légitimité de ses déductions. M. Hedde lui opposa les affirmations de M. Naudin, et surtout la déclaration remarquable faite par M. Hooker, dans la réunion des savants anglais à Norwich. M. Hooker s'est surtout attaché à démontrer que les doctrines de Darwin ne sont pas contradictoires aux croyances religieuses. C'est ce qu'avait déjà reconnu en France M. l'abbé Moigno l'un des savants distingués de l'Europe. M. Ch. Lyell, après avoir longtemps combattu le Darwinisme, a fini par se rendre à l'évidence des faits, et en est aujourd'hui un des plus ardents défenseurs. M. Hedde termine en rappelant les dernières paroles de M. Hooker qui doivent servir de guide aux savants: c'est sur le champ de la physique et non de la métaphysique que doit désormais se livrer la grande bataille des savants sur l'origine des espèces.

Cet extrait ne peut donner qu'une analyse incomplète du travail de M. Hedde, qui soulève une foule de questions importantes.

M. Hoffet signale, dans les *Mémoires de la Société des naturalistes de Riga*, un article relatif à l'enseignement des sciences naturelles. Il examine les diverses méthodes employées et les apprécie.

M. Mulsant lit un chapitre de ses *Souvenirs du Mont-Pilat*.

Sont admis comme membres titulaires: MM. Seguin (Louis), d'Annonay; Gourdiat (André), de Tarare.

---

Séance du 8 février 1869. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le président donne lecture de la circulaire ministérielle qui annonce, pour le mardi après Pâques, la distribution des récompenses

aux Sociétés savantes. Cette circulaire reproduit les dispositions des années précédentes. A la suite de quelques observations sur l'importance de ces réunions et de la manière dont sont accueillis les mémoires destinés à la lecture, plusieurs membres se font inscrire.

M. Malmazet donne quelques explications sur les ravages exercés dans les Indes par les serpents venimeux, qui ont fait périr, l'année précédente, dans un royaume de ce pays, un très-grand nombre de personnes. Il entre dans quelques détails sur leurs formes, leurs habitudes, et sur les divers préservatifs employés contre leurs morsures.

M. Hedde ajoute à ces communications quelques autres faits, dont quelques-uns lui sont personnels. Contrairement à l'opinion de M. Malmazet, il croit à l'invulnérabilité de la Mangouste, à qui l'instinct aurait fait connaître l'usage d'une plante qui annihile les effets du venin. Le Guaco est, dit-on, employé avec succès par les indigènes de l'Amérique contre les morsures des Crotales. M. Mulsant rappelle les mœurs du Secrétaire, de ce singulier rapace qui rend de si grands services dans les environs du cap de Bonne-Espérance, en y détruisant les serpents de toutes espèces.

M. Malmazet présente une plante originaire de la Californie, qui peut se conserver presque indéfiniment, même lorsque elle présente les apparences de la sécheresse : C'est la rose de Jéricho.

M. Hedde rend compte du bel ouvrage que vient de publier M. Dumer-tier, sur le terrain infra-liasique et le lias inférieur. L'auteur appuie principalement sur les diverses espèces de fossiles les bases de ses divisions. Cet ouvrage remarquable est orné d'un très-grand nombre de planches dessinées et imprimées avec soin.

Sont admis comme membres titulaires : MM. Jacquemet (Raoul); Ebrard (Sylvain), d'Unieux; Vidal (Maurice); Desgrand (Vincent), à Rosenthal, près Warwich (Australie); le docteur Magaud (Jules); le docteur Gay; Côte (Claude-Ferdinand).

Séance du 8 mars 1869. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Mulsant lit une notice nécrologique, sur l'un de nos membres décédés, M. le docteur Sichel, le plus célèbre des oculistes de Paris, et l'un des premiers hyménoptérologistes de l'Europe. Notre illustre et très-regretté confrère n'était pas seulement un spécialiste, il avait une connaissance profonde des langues, lisait l'hébreu et l'arabe et parlait presque toutes les langues de l'Europe.

Cette lecture provoque une discussion intéressante sur les mœurs des *Cerceris* et autres insectes fouisseurs.

M. le docteur Monin offre à la Compagnie, de la part de M. le docteur Reudet, un opuscule intitulé: *Réflexions sur Dieu et l'âme humaine*.

Séance du 12 avril 1869. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le docteur Monin lit un rapport sur l'ouvrage offert par M. le docteur Reudet et intitulé: *Réflexions sur Dieu et l'âme humaine*.

Ce rapport écrit avec le charme spirituel que M. le docteur Monin fait briller dans tous ses travaux, excite vivement l'intérêt de la Compagnie, et fait apprécier le mérite de l'opuscule de M. Reudet.

M. le docteur Jutet, l'un des représentants de la Société linnéenne au Congrès scientifique de France, ouvert à Montpellier le 1<sup>er</sup> décembre 1868, donne lecture d'une partie de son compte-rendu.

Après avoir dit avec quel accueil gracieux les Lyonnais avaient été reçus par M. Paulin Blanc, avocat et bibliothécaire de la ville de Montpellier, il fait la narration détaillée de l'excursion faite à Cette, le

5 décembre, par la section des sciences naturelles. Il décrit le trajet de Montpellier à Cette, aux divers points de vue historique, géographique, topographique, géologique, agricole et commercial.

Après avoir présenté un abrégé de l'histoire de Cette, et esquissé à grands traits sa topographie, son aspect et ses ports, il donne d'intéressants détails sur le commerce des blés, la préparation des morues, la manipulation et l'expédition des vins, qui acquièrent des qualités qui les font rechercher, grâce au traitement raisonné de cuvage et de concentration par évaporation et non à des préparations chimiques souvent dangereuses. M. Jutet entre dans des détails intéressants sur le musée Doumet, riche en collections de tous genres; il termine par une visite à l'un des bâtiments de l'État.

Dans une prochaine lecture, M. Jutet s'occupera plus spécialement du Congrès, de son organisation et des travaux qui l'ont occupé, et il terminera par une étude sur la ville de Montpellier, considérée sous le point de vue scientifique.

M. Mulsant présente la monographie des Piluliformes, et lit la partie historique relative aux mœurs et aux habitudes de ces insectes, dont les Byrrhes forment le genre le plus connu.

Il offre en son nom et en celui de M. Godart la description d'une Coccinellide nouvelle (*Hyperaspis Teinturieri*).

Sont admis au nombre des membres titulaires : MM. le docteur Reudet; le vicomte de Saporta, à Aix (Bouches-du-Rhône); Martin (Albert); Tavernier, directeur de la Compagnie du gaz; Billoud (Gabriel).

---

Séance du 10 mai 1869. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le président donne lecture du décret impérial du 30 mars 1869, qui institue un prix annuel de mille francs, dans chaque circonscription académique, pour le meilleur ouvrage composé sur l'histoire, l'archéologie et les sciences.

Une année, le concours aura lieu sur l'histoire, l'année suivante sur

les travaux archéologiques, et la troisième sur les sciences, et ainsi de suite, tous les trois ans. L'histoire commencera la série.

Un deuxième prix de trois mille francs est également fondé. Il doit être décerné par le Comité des travaux historiques, à Paris, à l'ouvrage le plus méritant parmi ceux qui auront été couronnés dans les concours académiques.

A ce décret est jointe une lettre de M. le Recteur, invitant la Société linnéenne à nommer un membre pour le jury qui sera composé des délégués des Sociétés savantes, et des membres choisis par le Ministère.

Les travaux doivent être présentés le 30 juillet prochain.

Sont admis seulement les travaux publiés depuis trois ans.

Le président consulte la Société sur le lieu et le jour à choisir pour la promenade champêtre. On décide qu'elle aura lieu, le 7 juin, à Bourg et à la forêt de Seillon.

M. Jutet présente à la Société un tableau offrant une classification ingénieuse des coléoptères.

M. Debat prend la parole pour remercier la Compagnie de l'accueil bienveillant fait par les divers membres, à ses conférences sur la Cryptogamie. Il développe brièvement la marche qu'il a suivie dans ses leçons publiques.

Ce savant partage d'abord les Cryptogames en vasculaires, comprenant les fougères et les rhizocarpées, et en cellulaires, embrassant les mousses, les champignons, les lichens, les algues et les moisissures.

Les organes de reproduction de ces végétaux inférieurs sont maintenant bien connus, grâce aux travaux de MM. Thuret, Derbès, Solier, etc.

Les cryptogames vasculaires possèdent pour organes des spores, qui mis en terre, se développent en une lame foliacée, de forme diverse, suivant les familles, mais le plus souvent en cœur, et portant, dans le sinus, un corps nommé *archégone*. Les spores des fougères doivent être considérées comme des plantes rudimentaires et non comme des graines.

Beaucoup de cryptogames possèdent plusieurs sortes de fructifications dans la même espèce. Les *Sphagnum* en ont deux sortes; quelques champignons, quatre ou cinq sortes. Les *Erysiphe* ont un

*Mycelium* composé de filaments divisé en 4 — 6 articles. Plus tard, ils produisent des globules renfermant des sacs, qui contiennent plusieurs spores. Ce sont ces deux états qui ont reçu les noms d'*erysiphe* et d'*oidium*, et que présentent presque toutes les espèces de ce genre. C'est ce grand nombre de moyens de reproduction qui rend compte de la facilité avec laquelle se multiplient ces végétaux inférieurs et des ravages qu'ils exercent.

Les *Tuber* ont des spores intérieures contenus dans des sacs. Ce sont ces spores qui forment les marbrures que l'on voit dans l'intérieur des truffes, qui présentent aussi des espèces de lacunes, dont l'usage n'est pas encore bien défini. Le genre *Tuber* de Candolle correspond maintenant à plusieurs familles, au nombre de cinq, divisées en *thecasporées* et *basiliosporées*.

M. Debat indique un procédé nouveau pour cultiver et reproduire les truffes, procédé qui consiste à semer des glands de chêne dans un terrain déterminé et à une distance voulue les uns des autres. Quelques années après, on arrache une partie des jeunes plants. On renouvelle deux fois l'opération et au bout de six à huit années les truffes commencent à apparaître dans le sol.

La Société discute ensuite sur la maladie nouvelle dont la vigne est attaquée dans quelques cantons du Midi. On l'attribue à un insecte qui attaque le cep lui-même dans ses parties souterraines.

M. Mulsant présente en son nom et en celui de M. Godart la description d'une espèce nouvelle du genre (*Somoplatus* )(*S. Fulvus*).

---

Séance du 14 juin 1869. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le président donne lecture d'une lettre adressée à la Société par MM. les organisateurs de l'Exposition universelle à Lyon, pour demander l'appui et le concours de notre Compagnie. La Société décide que ce concours ne peut être que moral; et M. le président désigne

**M. Pallias pour représenter la Société dans les séances d'organisation du Comité de l'Exposition.**

M. le docteur Frestier fait observer que la coopération des membres de la Compagnie pourrait être utile dans un certain nombre de cas, en soulevant la discussion de certaines questions d'un intérêt vital pour notre ville; telle est la question de la maladie des vers à soie. Quelques personnes attribuent ce fléau au greffage des muriers. Du reste, M. Pasteur se livre à ce sujet à des expériences qui élucideront peut-être la question.

M. le président lit une communication du *Journal de l'agriculture* demandant à être annoncé dans nos Annales. Il n'est pas donné suite à cette proposition.

M. le docteur Frestier donne une analyse du cours sur l'électricité qu'il a fait au palais de Saint-Pierre pendant l'hiver. Notre confrère a débuté par des considérations générales sur le fluide électrique répandu dans tous les corps de la nature, se manifestant par des actes remarquables, surtout chez les animaux, et causant presque tous les grands cataclysmes de l'univers.

Il y a deux sortes d'électricité : l'une astrale ou atmosphérique, et l'autre tellurique; chacune d'elle a son rôle. La première est un principe de vie chez tous les êtres organisés; la seconde préside aux lois de la nature morte. D'après ces distinctions, l'électricité statique ou atmosphérique doit servir presque exclusivement au traitement des maladies, et la dynamique ou tellurique doit s'appliquer aux actes mécaniques et aux réactions de laboratoire. Cette idée était celle des anciens prêtres égyptiens, quand ils cherchaient à faire réagir la vie, chez les malades, à l'aide de leurs fluides vitaux, à l'instar de l'entraînement mesmérrien, lequel est venu dans un temps qui touche au nôtre. M. Frestier a fait une revue rapide des hommes remarquables qui se sont signalés à diverses époques dans cet ordre d'idées et de faits. Thalès, Hippocrate, Paracelse, Albert le Grand, saint Thomas, Bacon, Franklin qui le premier donna l'idée du paratonnerre, enfin Galvani qui fit apparaître la force électro-motrice, et Volta, qui lui donna son application, par le moyen des piles.

M. le docteur Frestier a étudié l'électro-magnétisme ou action des

courants sur les aimants et des courants sur les courants, le magnétisme terrestre et les lois des aimants qui complètent les lois électriques, le mesmérisme, son action positive et négative, ses principes, ses appareils électro-magnétiques et magnéto-électriques. La préférence a été donnée à ces derniers, bien qu'ils produisent du fluide dynamique, et soient par conséquent très-inférieurs aux machines d'électricité statiques. Est venue ensuite la description des machines de rotation avec les changements dus à M. Beckensteiner. Un parallèle entre ces deux sources d'électricité, donne les résultats suivants :

1° L'électricité statique est expansive et agit à distance : c'est l'électricité atmosphérique et celle des machines de rotation.

La dynamique est moléculaire et ne peut agir à distance, d'où, la nécessité de découvrir les parties malades, dans le traitement électrique.

2° La seconde préside aux lois de la nature morte ; elle décompose l'eau ; tandis que l'électricité statique la recompose. Cette expérience vulgaire en chimie, aurait dû donner l'éveil aux savants, par les effets opposés de ces deux grandes forces en apparences semblables.

3° L'électricité statique procure les sensations les plus variées, depuis la plus agréable et la plus douce, jusqu'à la douleur intolérable. L'électricité dynamique opère seulement des commotions plus ou moins fortes.

4° L'électricité statique entraîne des parcelles ou effluves des corps mis dans sa sphère d'action, tels que les métaux ou métalloïdes, mais surtout les fluides vitaux nerveux de l'organisme de l'opérateur, qui joue un si grand rôle dans la méthode, par contact ou animalisation, employée par M. Beckensteiner.

L'électro-dynamique au contraire ne peut s'associer à aucun corps, sans faire courir du danger au malade aussi bien qu'à l'opérateur.

Examinant ensuite les organes électriques de l'homme, M. le docteur Frestier distingue l'axe nerveux (cerveau et moelle épinière) qu'il nomme piles cérébro-spinales, et les glandes ou corpuscules de Pacini. De la première source fluidique dépendent toutes les actions de la vie animale, tandis qu'à la seconde serait réservée la sécrétion de l'électricité du sentiment, ce qui explique les perceptions subtiles telles que

celles des filons, des trésors, des sources, et le classement des corps électro-chimiques, en dehors des données de la science, par des sensitifs sans induction (phénomènes odiques de Reichenbach); le pendule magnétique de Boehr vient confirmer tous les faits odiques.

Les courants naturels électriques sont centrifuges chez l'homme, et centripètes, chez la femme. Ces courants naturels expliquent les fluides sympathiques et antipathiques, et sont les causes probables des stérilités exemptes de lésion, et d'une foule d'autres effets non encore expliqués.

L'électricité statique joue un rôle constamment favorable dans tous les âges de l'homme, spécialement chez les vieillards, dont elle prévient ou dissémine les congestions passives; elle est donc une cause importante de longévité; car, sans ces maladies, l'homme doit suivre au moins la loi de vitalité des mammifères, laquelle veut qu'ils vivent cinq fois la période de leur croissance. L'âge de l'homme pourrait donc être fixé au minimum à cent ans.

M. le président donne lecture d'une note de M. Charles des Moulins, dans laquelle il rectifie un énoncé erroné qu'il avait donné à la doctrine dite Jordanienne sur l'espèce chez les végétaux, disant que M. Jordan était partisan de la constance des formes chez l'espèce. M. des Moulins explique que, dans ce cas, il a entendu le mot espèce dans le sens linnéen, et non dans celui de M. Jordan, qui considère comme espèces ce que beaucoup de botanistes ne regardent que comme des formes ou variétés de l'espèce. M. des Moulins se montre, à la fin de cette note, complètement opposé à la théorie Darwiniste, et déclare qu'entre l'école de M. Jordan et celle des spécifications ordinaires, il n'y a d'autre point de séparation qu'une notion différente de l'espèce, tandis que le oui ou le non les séparent des Darwinistes.

M. Mulsant présente en son nom et en celui de M. Rey la description de quelques nouvelles espèces de coléoptères.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. de Boissieu (Maurice) de Saint-Chamond.

*Séance du 12 juillet.* — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Léon Olphe-Galliard, dans une note envoyée à la Société, annonce avoir vu un exemplaire du *Systema ornithologiæ* de Latham, de l'édition de 1809, qui n'a jamais été mise en circulation. Cette édition fut volée à l'auteur et l'exemplaire en question fut donné en hommage par l'éditeur à M. Alonzo Pean, à qui M. Galliard est redevable de cette communication.

M. le docteur Frestier rapporte avoir observé dans les intestins d'une anguille des vers qu'il considère comme appartenant à la famille des *tœnia*. M. Bonnes dit que depuis longtemps on a signalé la présence de diverses espèces de vers dans les intestins des poissons. Ceux qui proviennent du lac de Genève, en fournissent souvent des exemples.

M. Mulsant présente à la Société un travail sur les *Coréïdes*, et fait passer sous les yeux des membres un carton renfermant un certain nombre de ces hémiptères, disposés d'après la classification qu'il a adoptée. Quelques-unes de ces espèces sont remarquables par les singularités de leurs formes.

M. Mulsant parlant ensuite des divers parasites qui vivent aux dépens des animaux, fait connaître les mœurs de quelques espèces d'œstres. M. Bonnes dit à ce sujet avoir prouvé l'identité de l'œstre du cheval et de celui du bœuf que l'on croyait constituer deux espèces différentes.

M. le docteur Forestier, pour compléter ce qu'il avait dit dans la séance précédente relativement à l'électricité, examine les relations thérapeutiques des divers métaux avec les principaux groupes des maladies connues. Il attire surtout l'attention sur l'eau d'or ou le nouvel or potable de M. Beckeinstainer, dont les effets hygiéniques et l'action sur les engorgements de la matrice et des viscères en général sont remarquables. M. Forestier montre ensuite que les idées des anciens alchimistes sur les rapports des astres avec les métaux, et sur leur

influence à l'égard des maladies, ne méritent pas peut-être le discrédit dans lequel elles sont tombées de nos jours.

Sont admis comme membres titulaires de la Société : MM. Delorme (François), de Lyon ; Bortholey (Martial), propriétaire à Mornant (Rhône) ; Thierrat (Philippe), de Lyon.

---

*Séance du 15 novembre 1869. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.*

La lecture du procès-verbal est ajournée à la prochaine séance. M. Allard a la parole pour rendre compte d'une excursion faite en Auvergne dans les environs du Mont Dore, en compagnie de M. l'abbé Girodon. Il décrit les beautés pittoresques des lieux qu'ils ont parcourus, et entre surtout dans des détails très intéressants au point de vue de l'histoire naturelle. Le moment semblait être peu favorable sous le rapport entomologique. Du moins les recherches faites en battant les branches des arbres, en fouillant les arbres morts, n'ont pas produit des résultats bien remarquables. Il n'en a pas été ainsi, sous le rapport des plantes. La flore s'y est montrée pleine de richesses. Malheureusement, en raison de la saison avancée, un petit nombre seulement de végétaux se trouvaient encore en fleurs. Cette flore est remarquable par sa variété. On y retrouve des espèces vivant sur le littoral de la Méditerranée, circonstance assez singulière, qui s'explique par l'existence de sources salées, dans quelques-unes de ces localités, notamment à Saint-Nectaire.

M. Allard termine l'esquisse très-intéressante de son voyage, en donnant quelques détails sur les mœurs des habitants de certaines localités, mœurs qui paraissent remonter assez loin dans le passé. Les habitations, d'une simplicité toute primitive, consistent en cavités creusées dans une sorte de tuf et disposées en étages.

M. Mulsant annonce qu'il espère prochainement recevoir des œufs de saumon et des truites des grands lacs, et en offre à l'avance à ceux

d'entre les membres qui voudraient concourir avec lui au but d'en peupler nos rivières et notre fleuve.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. L. de Heyden, de Francfort-sur-Mein.

---

*Séance du 13 décembre 1869.* — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Les procès-verbaux des deux séances précédentes sont lus et adoptés. L'ordre du jour appelle le renouvellement des membres du bureau.

Sont renommés : président, M. Mulsant ; vice-président, M. Perroud ; secrétaire général, M. Millière ; secrétaire-archiviste, M. Debat ; trésorier, M. Guichard. Les conservateurs sont élus par acclamation.

M. le président lit la liste des membres de la Compagnie, pour noter les changements survenus dans les adresses.

Il rappelle ensuite que le jour de l'an, auront lieu les visites officielles à M. le Sénateur et à M. le Recteur, et il invite les membres qui voudront bien se réunir au bureau, à se rendre dans le local de la Société à onze heures et demie, le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Sont admis au nombre des membres titulaires : M. Prost (Achille), de Lyon ; M. Künckel (Jules), aide-naturaliste, au muséum de Paris.

---